

Projet C.01

Protéger efficacement les ouvrages : stratégies pour la protection contre les inondations

Les inondations causent d'importants dégâts aux bâtiments. Ces dommages pourraient être considérablement réduits par une planification plus en amont, une meilleure collaboration entre les acteurs et la mise en œuvre de mesures simples de prévention au niveau de la construction. Trois vidéos ont été réalisées pour favoriser l'échange d'expériences entre propriétaires, architectes, autorités communales et assureurs sur les dangers liés aux inondations et les mesures de prévention.



« Un facteur de réussite essentiel en matière de protection des ouvrages consiste à éviter les solutions provisoires et à prendre des mesures au niveau de la construction. » Nidwaldner Sachversicherung

Situation initiale

Rares sont les propriétaires de maisons qui intègrent les dangers naturels à leur réflexion. Pourtant, des moyens simples existent pour protéger les personnes et les biens. Les notices d'information sur la protection des ouvrages sont souvent de nature technique et rédigées dans un jargon principalement compréhensible par les experts. Pour que ce savoir systémique soit plus largement accessible, il doit être traduit en savoir pratique adapté au groupe cible.

Objectifs

La diffusion des vidéos dans un environnement social approprié (voisins, connaissances, planificateurs et architectes) permet de sensibiliser et inciter les propriétaires à prendre eux-mêmes des mesures de prévention des risques (apprentissage individuel). Le groupe d'accompagnement se familiarise quant à lui avec les besoins des propriétaires et les stratégies mises en place. Ces informations peuvent l'aider à mieux orienter ses activités de conseil et son travail de sensibilisation dans les médias (apprentissage organisationnel).



Démarche

- Constituer un groupe d'accompagnement composé d'experts issus de la pratique et de représentants de l'administration et de la recherche
- Sélectionner des exemples de bonnes pratiques
- Conduire des entretiens avec des personnes expérimentées porteuses de savoir pratique puis élaborer un script à partir des informations recueillies
- Réaliser des vidéos
- Diffuser les vidéos auprès de groupes cibles choisis et engager un dialogue

Résultats

En collaboration avec un groupe d'accompagnement, trois vidéos ont été produites à l'intention des propriétaires, architectes, planificateurs et autorités communales. Depuis le début de l'été 2020, elles peuvent être visionnées sur YouTube ainsi que sur le site www.protection-dangers-naturels.ch avec des sous-titres disponibles en allemand, français, italien et anglais.

Les liens correspondants ont été diffusés dans le réseau du groupe d'accompagnement afin que les vidéos puissent être intégrées sur plusieurs sites Internet. L'aspect le plus important réside toutefois dans la discussion qui a lieu à ce propos dans un cadre informel. Ces échanges favorisent, d'une part, des processus d'apprentissage permettant au public de faire le lien entre le climat, les dangers naturels et la protection des ouvrages et, d'autre part, la collaboration entre les différents acteurs impliqués (maîtres d'ouvrage, autorités communales, assureurs, professionnels du bâtiment, etc.). Une première projection publique a eu lieu au salon Swissbau en janvier 2020, juste avant que le confinement lié à la pandémie de coronavirus ne vienne limiter les manifestations en présentiel. Les vidéos ont également été diffusées dans le cadre de newsletters, conférences, modules de formation ainsi que sur les réseaux sociaux. Quatre dépliants spécifiques parus en 2021 ont également permis de toucher les différents groupes cibles.



« Sur la carte de l'aléa ruissellement, on pouvait voir que notre maison se situait dans une zone de danger. » Propriétaire

« Il est souhaitable que la protection des ouvrages soit prise en compte dès la phase de conception. Ainsi, je peux l'intégrer dans l'architecture et ne devrai plus m'en préoccuper par la suite. » Architecte

Analyse des effets

Contribuez à la prévention des dommages en nous faisant part de votre expérience : <https://www.umfragen.dialog-n.ch/1> (questionnaire en allemand)

Informations sur le projet

Protéger efficacement les ouvrages : stratégies pour la protection contre les inondations. Acquisition/transmission de connaissances éprouvées sur la protection des ouvrages au moyen de vidéos.



Office fédéral de l'environnement (OFEV), cantons de Zurich, du Tessin et de Lucerne, Fondation de prévention des établissements cantonaux d'assurance (FP), Association Suisse d'Assurances (ASA) et Nidwaldner Sachversicherung (NSV).

Patricia Fry, Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL),
patricia.fry@bfh.ch
Franziska Schmid, RisikoWissen, franziska.schmid@risikowissen.ch

www.bafu.admin.ch/alea-ruissellement.html

[www.protection-dangers-](http://www.protection-dangers-naturels.ch/proprietaire/blog.html)

[naturels.ch/proprietaire/blog.html](http://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/dangers-naturels/en-bref.html)www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/dangers-naturels/en-bref.html

www.nccs.admin.ch/nccs/fr/home/mesures/pak/projekte-phase2.html